

RÈGLEMENT DU JEU « Philips Hue – Célébrez l'automne »

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR ET DURÉE DU JEU

Signify France, Société par Actions Simplifiées, au capital de 195 990 000€, dont le siège social est situé 33, rue de Verdun – CS 60019 92156 Suresnes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 402 805 527 (ci-après désignée la « Société Organisatrice ») organise du 19/10/2021 à 10h00 au 02/11/2021 à 23h59 inclus (heures de Paris) un Jeu intitulé « Célébrez l'automne » (ci-après désigné le « Jeu ») selon les modalités décrites dans le présent règlement (ci-après désigné le « Règlement »).

ARTICLE 2 – CONDITIONS ET VALIDITÉ DE LA PARTICIPATION AU JEU

La participation au Jeu implique l'acceptation sans aucune réserve du Règlement. Elle est gratuite et sans obligation d'achat. Le règlement sera accessible aux Participants (tels que définis ci-après) directement à l'adresse du Jeu : <https://jeu-philips-hue-automne-2021.r1a.eu>

La participation au Jeu est ouverte exclusivement aux personnes physiques âgées d'au moins 18 ans (ci-après désignées le(s) « Participant(s) »), à l'exclusion des salariés et des collaborateurs permanents et temporaires de la Société Organisatrice et de leurs familles, et plus généralement de toute personne ayant participé à l'organisation du Jeu, ainsi que de l'Huissier de Justice dépositaire du présent règlement et les membres de son personnel.

La Société Organisatrice se réserve la faculté d'effectuer directement ou indirectement toutes vérifications nécessaires afin de contrôler, par tout moyen, l'identité, l'âge, l'adresse, la qualité et/ou le nombre de participations des Participants, ce que chaque Participant accepte expressément.

Une seule participation par Participant et par jour est autorisée. Toute fraude ou infraction du Règlement entraîne l'exclusion du Jeu du Participant et l'annulation de l'ensemble de ses participations.

Toute tentative d'un individu, qu'il participe ou non au Jeu, en vue de léser son déroulement, ainsi que toute fraude, ou tentative de fraude, ou tentative de participation déloyale, commise en vue de percevoir indûment une dotation, pourront donner lieu à son exclusion du Jeu et, le cas échéant, à l'engagement de poursuites judiciaires par la Société Organisatrice.

Les Participants garantissent la Société Organisatrice contre toute revendication, action en responsabilité, dommages et intérêts, pertes ou dépenses (y compris contre des frais juridiques légitimes) occasionnés ou liés à la violation de l'une quelconque des garanties ou l'un quelconque des engagements pris en vertu du Règlement.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DU JEU ET ATTRIBUTION DES LOTS

Le Jeu se déroule du mardi 19 octobre 2021 à 10h00 au mardi 2 novembre 2021 à 23h59, soit une durée de 15 (quinze) jours.

Chaque participant doit remplir les conditions visées dans l'Article 2 du présent règlement, ainsi que celles-ci-dessous :

1. Remplir dûment et avec exactitude le champ « E-mail » présent sur la première page du Jeu, prendre connaissance et accepter le règlement, et cliquer sur le bouton « Tentez votre chance » ;
2. Trouver les 3 produits Philips Hue disposés dans le décor pour découvrir s'il a été désigné gagnant ou non d'un des lots mis en jeu dans le cadre de l'opération et dont la liste figure à l'Article 5.1 ci-après ;

La participation ne sera prise en compte qu'une fois l'ensemble des informations exigées saisies, l'acceptation du règlement effectuée, et la confirmation reçue en fin de jeu.

Le Jeu se déroule comme suit : chaque jour, sur la durée du Jeu, le Participant dispose d'une chance de découvrir s'il a été désigné gagnant d'un instant gagnant ou non. Seront ainsi déclarés 27 (vingt-sept) gagnants qui auront joué à un moment coïncidant avec l'un des 27 (vingt-sept) instants gagnants prédéterminés selon le format « Jour/Heure/Minute/Seconde ». Pour chaque jour de jeu, les heures des instants gagnants ont été déterminées par un algorithme de manière aléatoire.

Les gagnants du Jeu seront informés de leur gain directement lors de leur(s) participation(s). Si le Participant est désigné gagnant de l'instant gagnant, il voit le lot remporté s'afficher directement dans la fenêtre. Il est alors invité à remplir un formulaire de contact et à y renseigner son prénom, son nom, son adresse complète, son code postal et sa ville, afin que la Société Organisatrice puisse lui faire parvenir son lot. Ce formulaire ne sera valide que si le participant clique sur le bouton « Valider » et obtient confirmation de la prise en compte de ses coordonnées.

À défaut de réponse au formulaire de contact, le lot sera considéré comme perdu pour le Gagnant et la Société Organisatrice se réserve le droit de conserver le lot en question, sans aucune forme de recours possible de la part du participant.

Chaque participant a la possibilité de tenter sa chance chaque jour pendant la durée du Jeu pour tenter de remporter un des lots mentionnés au point 5.1 de l'Article 5 du présent règlement. Il ne sera autorisé qu'une participation par personne et par jour (même adresse e-mail), soit un total de 15 (quinze) participations dans l'éventualité où un participant tenterait sa chance chaque jour du 19 octobre 2021 au 2 novembre 2021.

ARTICLE 5 – DOTATIONS

5.1 – LES DOTATIONS

Le Jeu est doté d'un total de 27 (vingt-sept) lots, répartis chacun sur une journée complète du 19 octobre 2021 au 2 novembre 2021 inclus.

La liste des dotations est la suivante (dans l'ordre alphabétique) :

- 2 (deux) Ampoules E27 Filament Vintage, d'une valeur unitaire de 19,99€ TTC (dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 2 (deux) Packs de 2 Ampoules LED E27 White, d'une valeur unitaire de 29,99€ TTC (vingt-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 2 (deux) Lampes à poser Bloom blanche, d'une valeur unitaire de 79,99€ TTC (soixante-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 2 (deux) Lampes à poser Bloom noire, d'une valeur unitaire de 79,99€ TTC (soixante-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 2 (deux) Lampes à poser Iris argent édition limitée, d'une valeur unitaire de 119,99€ TTC (cent-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 2 (deux) Lampes à poser Iris blanche, d'une valeur unitaire de 99,99€ TTC (quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 2 (deux) Lampes à poser Iris cuivre édition limitée, d'une valeur unitaire de 119,99€ TTC (cent-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 2 (deux) Lampes à poser Iris noire, d'une valeur unitaire de 99,99€ TTC (quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 2 (deux) Lampes à poser Iris or édition limitée, d'une valeur unitaire de 119,99€ TTC (cent-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 2 (deux) Lampes à poser Iris rosé édition limitée, d'une valeur unitaire de 119,99€ TTC (cent-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 2 (deux) Packs Kit Intérieur Lightstrip Plus 2m, d'une valeur unitaire de 79,99€ TTC (soixante-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 1 (un) Lightstrip Hue Play gradient 55 pouces, d'une valeur unitaire de 179,99€ TTC (cent-soixante-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 1 (un) Lightstrip Hue Play gradient 65 pouces, d'une valeur unitaire de 199,99€ TTC (cent-quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 1 (un) Lightstrip Hue Play gradient 75 pouces, d'une valeur unitaire de 229,99€ TTC (deux-cent-vingt-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises) ;
- 2 (deux) Prises intelligentes Philips Hue, d'une valeur unitaire de 29,99€ TTC (vingt-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf cents toutes taxes comprises).

La remise d'une Dotation ne donne droit à aucune contestation ou réclamation pour quelque cause que ce soit, ni à la remise au Participant de sa contre-valeur sous quelque forme que ce soit, ni à son remplacement, son échange ou sa cession à un tiers.

La Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer les Dotations, en tout ou en partie, par d'autres dotations de nature équivalente, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent, sans engager sa responsabilité de ce fait.

5.2 – REMISE DES DOTATIONS

Les lots seront envoyés par la Société Organisatrice aux gagnants dans un délai de 8 semaines par Chronopost suivant la fin du Jeu à l'adresse indiquée dans le formulaire de contact. La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de l'envoi d'un lot à une adresse erronée du fait de la négligence du gagnant. Il conviendra donc à chaque gagnant de bien vérifier la véracité des

données communiquées, que leurs noms/prénoms soient bien visibles, et que leur adresse postale soit complète avec toutes les précisions nécessaires à la bonne livraison.

Aucune réclamation ne sera prise en compte en cas de non-respect des conditions ci-dessus.

5.3 Liste des produits exclus de promotion

SKU	CATEGORIE	DESIGNATION PRODUIT
929002966501	Hue Décoration	Hue WCA REC Panel 67W (1200x300)
929002966401	Hue Décoration	Hue WCA SQ PANEL 67W (600x600)
915005996401	Hue Décoration	Enrave S Hue ceiling lamp white
915005996501	Hue Décoration	Enrave S Hue ceiling lamp black
915005996601	Hue Décoration	Enrave M Hue ceiling lamp white
915005996701	Hue Décoration	Enrave M Hue ceiling lamp black
915005996801	Hue Décoration	Enrave L Hue ceiling lamp white
915005996901	Hue Décoration	Enrave L Hue ceiling lamp black
915005997001	Hue Décoration	Enrave XL Hue ceiling lamp white
915005997101	Hue Décoration	Enrave XL Hue ceiling lamp black
915005997201	Hue Décoration	Infuse M Hue ceiling lamp white
915005997301	Hue Décoration	Infuse M Hue ceiling lamp black
915005997401	Hue Décoration	Infuse L Hue ceiling lamp white
915005997501	Hue Décoration	Infuse L Hue ceiling lamp black
915005997601	Hue Salle de bain	Devere M Hue ceiling lamp white
915005997701	Hue Salle de bain	Devere L Hue ceiling lamp white
915005997801	Hue Salle de bain	Xamento M Hue ceiling lamp white
915005997901	Hue Salle de bain	Xamento L Hue ceiling lamp white
915005998001	Hue Décoration	Enrave Hue pendant white
915005998101	Hue Décoration	Enrave Hue pendant black
929003045001	Hue Spots	Milliskin Hue recessed R. white 3x5W
929003045101	Hue Spots	Milliskin Hue recessed R. aluminium 3x5W
929003045201	Hue Spots	Centura Hue recessed R. white 3x5.7W
929003045301	Hue Spots	Centura Hue recessed R. aluminium 3x5.7W
929003045401	Hue Spots	Centura Hue recessed R. black 1x5.7W
929003045501	Hue Spots	Centura Hue recessed R. black 3x5.7W
929003074701	Hue Salle de bain	Xamento Hue recessed chrome 1x5.7W
929003074801	Hue Salle de bain	Xamento Hue recessed chrome 3x5.7W
915005987901	Hue Entertainment	Play gradient light tube CMP white EU/UK
915005988001	Hue Entertainment	Play gradient light tube CMP black EU/UK
915005988101	Hue Entertainment	Play gradient light tube LRG white EU/UK
915005988201	Hue Entertainment	Play gradient light tube LRG black EU/UK
915005976101	Hue Décoration	Philips HWA EXPLORE Suspension 1x9W - Blanc (télécommande incluse)
915005914701	Hue Décoration	Philips HWA BEING Suspension 1x39W - Blanc (télécommande incluse)
915005914501	Hue Décoration	Philips HWA BEING Suspension 1x39W - Aluminium (télécommande incluse)

915005914601	Hue Décoration	Philips HWA BEING Suspension 1x39W - Noir (télécommande incluse)
915005734101	Hue Entertainment	Hue WCA hue play pack d'extension B
915005735501	Hue Entertainment	Hue WCA hue play pack d'extension W
915005734401	Hue Entertainment	Hue WCA hue play pack x1 B
915005734601	Hue Entertainment	Hue WCA hue play pack x2 W
915005733901	Hue Entertainment	Hue WCA hue play pack x2 B
929002275802	Hue Entertainment	Hue play hdmi sync box
915005750101	Hue Entertainment	Hue WCA cable d'extension play

ARTICLE 6 – LIMITES DE RESPONSABILITÉ

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout fait qui ne lui serait pas imputable, notamment en cas de mauvais fonctionnement des lignes téléphoniques, de l'indisponibilité du Site, des dysfonctionnements du réseau Internet, des défaillances de l'ordinateur du Participant, de tout autre problème lié aux réseaux et moyens de communication (fournisseurs d'accès, virus, équipements informatiques défaillants et/ou incompatibles quant aux matériels ou logiciels, etc.) ou dans le cas où les informations fournies par le Participant seraient erronées, incomplètes ou viendraient à être rendues inexploitables pour une raison qui ne serait pas imputable à la Société Organisatrice.

La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue responsable dans l'hypothèse où un Participant ne pourrait parvenir à se connecter au Site du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié, notamment, à l'encombrement du réseau. Elle ne peut être tenue responsable de la maintenance ou de tout dysfonctionnement des serveurs sur lesquels le Site et/ou le Jeu sont hébergés.

Il appartient aux Participants de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger leurs données et/ou logiciels. La connexion de toute personne au Site et la participation au Jeu se font sous l'entière responsabilité des Participants.

La Société Organisatrice n'est pas tenue de répondre aux demandes des Participants, quelle que soit leur forme (lettres, e-mails, fax, appels téléphoniques, etc.) relatives au mécanisme du Jeu, à l'interprétation ou à l'application du Règlement, ou à la liste des gagnants, même après la clôture du Jeu.

En acceptant de participer au Jeu, chaque Participant est réputé avoir accepté le Règlement et décharge entièrement et sans condition la Société Organisatrice de toute responsabilité relative au Jeu ainsi que de tout préjudice, des pertes ou dommages pouvant survenir du fait de la participation au Jeu ou en relation avec celui-ci.

La Société Organisatrice ne saurait en aucun cas encourir une quelconque responsabilité si elle était amenée à prolonger ou modifier les conditions de participation et les modalités de fonctionnement du Jeu.

Tout changement fera l'objet d'une information préalable par tout moyen approprié. Des additifs et modifications de Règlement peuvent alors éventuellement être publiés pendant le Jeu. Ils seront considérés comme des avenants au présent Règlement.

ARTICLE 7 – PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cadre de la participation au Jeu, certaines des données personnelles des Participants feront l'objet d'un traitement par la Société Organisatrice ou ses prestataires. Afin de prendre connaissance de l'ensemble des conditions de traitement des données et d'en apprendre plus sur leurs droits et la manière de les exercer, la Société Organisatrice invite les Participants à consulter sa politique de confidentialité accessible ici : https://www.signify.com/fr-fr/informations-confidentialite_

ARTICLE 8 – RÈGLEMENT DU JEU

Le présent règlement est déposé chez Maître Sandrine Panhard, SCP SCHAMBOURG-PANHARD, Huissiers de Justice Associés de la SCP SCHAMBOURG-PANHARD, située, 62 rue La Boétie 75008 Paris.

Il peut être consulté en ligne directement en version numérique à l'adresse du Jeu : <https://jeu-philips-hue-automne-2021.r1a.eu>

Le présent règlement peut être adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par courrier simple adressé à :

Signify France

SERVICE MARKETING : JEU « Célébrez l'automne »

33 rue de Verdun, CS60019

92156 Suresnes Cedex, France

Le coût de cet envoi sera remboursé sur la base du tarif lent en vigueur (1 remboursement par personne).

La Société Organisatrice se réserve le droit de modifier le présent règlement. Toute modification fera l'objet d'un avenant déposé auprès de l'huissier précité et fera l'objet d'une annonce sur le site du Jeu.

ARTICLE 9 – DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Le Jeu et le Règlement sont soumis au droit français.

Toute contestation qui surviendrait à l'occasion de l'exécution du Règlement se résoudra prioritairement de manière amiable entre la Société Organisatrice et le Participant concerné.

Les réclamations ou litiges nés de l'interprétation ou de l'exécution du Règlement devront obligatoirement être soumis par le Participant à la Société Organisatrice, dans un délai de 1 (un) mois à compter de la date limite de participation au Jeu telle qu'indiquée au Règlement, par lettre recommandée avec avis de réception adressée à :

Signify France

SERVICE MARKETING : JEU « Célébrez l'automne »

33 rue de Verdun, CS60019

92156 Suresnes Cedex, France

A défaut d'accord amiable, tout litige sera porté devant les tribunaux français compétents.